



Je veus annuler un mariage f o bled avec un algerien je s

Par flo1967, le 04/06/2012 à 00:20

Bonjour,

je me sui mariee le 2aout 2011 en algerie mon mari est venu en france le 10 decembre 2011 le 1er mois ca allait mais o fil du temp je me sui apercu ke c etai ke pour avoir ses papier il me ment depuis kil a u sa carte de sejour d une annee mais ma f croire ke c etai une carte provisoire ..il est parti sur paris depuis mi avril pou soi disant travailler mais ne pas me donner son adresse jai f arreter le secu car il etai sur moi jai averti la caf pour dire kil etai parti ..je lui ai di ke je voulais tout annuler mais il me f du chantage et me dit k il acceptera le divorce ke si je signe sa carte des 10 ans ..je me sui renseigner a mon avocate elle ne p rien faire et comme c est moi ki f la demande de divorce je doi saisir le tribunal de la ou il se trouve mais je sai pas ou il est il me ment ..la prefecture de ma ville est avertie ..je ne sai plus koi faire ni ou me tourner on me dit k je pa divorcer o bled mais si lui est pas la et kil signe pas ca va rien m donner ..jattend des reponses merci ..